

CHAMPIONNATS D'OCCITANIE ÉPREUVES COMBINÉES

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 MAI 2018 – MONTPELLIER (STADE PHILIPIDES)

Délégué CSO LAO : Pierre OLIVE

Qualifications des Athlètes (bilan des perf réalisées depuis le 01/01/18)

- MI : 20 MEILLEURES PERFORMANCES au BILAN. Liste d'attente de 15 athlètes
- CA : 16 MEILLEURES PERFORMANCES au BILAN. Liste d'attente de 15 athlètes
- JU : 16 MEILLEURES PERFORMANCES au BILAN. Liste d'attente de 15 athlètes
- ES-ELITE : 24 MEILLEURES PERFORMANCES au BILAN. Liste d'attente de 15 athlètes

Engagements des athlètes qualifiés par les clubs :

DATE DE LA COMPETITION	26/5 et 27/5
Limite de réalisation des performances permettant de se qualifier	13/5 MINUIT
Publication des listes des athlètes autorisés à participer	14/5
Limite de confirmation de présence par les clubs	20/5 MINUIT
Publication des listes des athlètes effectivement retenus	21/5
Période de demandes de QE : seulement après le 13/5 et avant le :	23/5 MIDI

Les clubs doivent absolument confirmer la présence de leurs athlètes sur le site LAO (avant le 20/05/18 minuit) aussi bien sur la liste principale que sur la liste d'attente.

La CSO LAO utilisera éventuellement les listes d'attente de façon que le nombre prévu d'athlètes soit effectivement atteint.

Une pénalité de 3€ par engagement non honoré, est imputée aux clubs. Le montant sera prélevé sur le compte club par la ligue régionale. Cette pénalité ne sera pas due en cas de présentation par le club d'un certificat médical sous 8 jours à la ligue.

Les demandes d'engagement présentées par les clubs après le lundi minuit sont payantes (5€), majorées à 10€ à partir du vendredi midi, et soumises à l'acceptation par la commission de sélection de la LAO.

Les demandes de qualification exceptionnelles sont réservées aux athlètes de bon niveau (PARTICIPATION aux Championnats de France de l'ANNEE PRECEDENTE) et aux athlètes qui ont réalisé de bonnes performances après la date limite ; elles sont examinées par la commission de sélection de la LAO

Aucun engagement ne peut être accepté sur place !

Les athlètes inscrits en « pôles » ou en « centre régional d'entraînement » sont soumis à la procédure précédente

Les athlètes « hors ligue Occitanie », même ceux des pôles et des centres d'entraînement, devront demander une QE sur le site LAO. Après examen par la commission de sélection, ces demandes seront traitées informatiquement ; ces athlètes, s'ils sont acceptés, devront régler 10€ au délégué de la CSO LAO avant de pouvoir participer à leurs épreuves le jour de la compétition.

Récompenses :

Médaille d'or, d'argent et de bronze au classement de chaque épreuve combinée de chaque catégorie MI CA JU ES.
Médaille d'or, d'argent et de bronze au classement de chaque épreuve combinée en ELITE

Règle de quota des Officiels :

Chaque club (même hors ligue) présentant des athlètes doit fournir des officiels suivant le tableau ci-dessous :

Athlètes participants du club	Juges du club à fournir
1 à 3	1
4 ou 5	2
6 à 9	3
10 à 19	4
20 à 29	5
30 à 39	6
40 ou plus	7

Les personnes de la structure organisatrice qui assurent des fonctions annexes pour le bon déroulement de la compétition (intendance, matériel...) sont comptées comme membres du jury dans la limite de 10 personnes

Pénalité de 30€ par officiel manquant, prélevée au compte des clubs par la LAO

Le calcul des pénalités sera effectué par le délégué de la CSO LAO en utilisant la composition officielle du jury publiée sur le site FFA.

Le jury de base est logé si nécessaire aux frais de la LAO pour la nuit du samedi au dimanche : Chrono électrique, JA, responsable du secrétariat-logica, Starter et délégué de la CSO.

Repas des officiels offert par la LAO le samedi soir et le dimanche midi

Règles techniques particulières :

Rappel : aucun athlète ne peut participer à une épreuve sans avoir valablement participé aux épreuves précédentes.

Horaires :

1^{ère} JOURNEE - 26 MAI 2018
11 h 00 : ouverture du secrétariat
Confirmations : 30mn avant l'épreuve

HORAIRES	HEPTATHLON MF	HEPTATHLON CF	HEPTATHLON JU-ES-SE FEM.	OCTATHLON MM	DECATHLON CM	DECATHLON JM	DECATHLON ES SE MASC.
12H00	80m Haies 76cm						
12H15							100m
12H25						100m	
12H30					100m		
12H45	HAUTEUR			100m Haies 84cm			
12H55			100m Haies 84cm				
13H00		100m Haies 76cm					LONGUEUR
13H15				POIDS 4Kg	PERCHE	LONGUEUR	
15H00		HAUTEUR	HAUTEUR				POIDS 7Kg
15H30	JAVELOT 500g					POIDS 6Kg	
16H30				PERCHE		HAUTEUR	HAUTEUR
16H45					POIDS 5Kg		
17H30		POIDS 3Kg	POIDS 4Kg				
18H45	100m				LONGUEUR		
19H00			200m	JAVELOT 600g			
19H10		200m					
20H15							400m
20H25						400m	
20H30					400m		

2^{ème} JOURNEE - 27 MAI 2018
 09 h 00 : ouverture du secrétariat
Confirmations : 30mn avant l'épreuve

HORAIRES	HEPTATHLON MF	HEPTATHLON CF	HEPTATHLON JU-ES-SE FEM.	OCTATHLON MM	DECATHLON CM	DECATHLON JM	DECATHLON ES SE MASC.
10H00		LONGUEUR	LONGUEUR				110m Haies 106cm
10H10						110m Haies 99cm	
10H15							
10H25				100m			
10H45					110m Haies 91cm	DISQUE 1,75Kg	DISQUE 2Kg
11H00	LONGUEUR			HAUTEUR			
11H30							
11H45		JAVELOT 500g	JAVELOT 600g				
12H15					DISQUE 1,5Kg	PERCHE	PERCHE
13H15	POIDS 3Kg						
13H30		800m	800m		HAUTEUR		
13H45				DISQUE 1,25Kg			
14H00						JAVELOT 800g	JAVELOT 800g
15H00	1000m						
15H15				1000m	JAVELOT 700g		
16H45							1500m
17H00						1500m	
17H15					1500m		

Les horaires des concours pourront être avancés ou retardés par le Juge Arbitre en fonction du déroulement des épreuves